



**Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Kulturpflanzen
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
Commissione svizzera per la conservazione delle piante coltivate**

Congrès RPGAA 2017 - World Café - Résultats des discussions de groupes

Questions de réflexion: pourquoi voulons-nous améliorer les anciennes variétés? Avons-nous besoin pour cela de nouveaux procédés de sélection? Jusqu'à quel stade du processus d'amélioration peut-on encore définir la variété comme étant ancienne? Quelles conséquences sur la société ont les méthodes de sélection très techniques?

Résultats compilés, tirés des posters de groupes

Les anciennes variétés offrent une valeur ajoutée car elles élèvent la diversité génétique. Aussi bien dans la sélection qu'au champs. De cette manière, elles oeuvrent aussi en faveur de la diversité du paysage, des produits, etc.

Ses significations:

- ressources génétiques pour le futur, contribution à la sécurité alimentaire des générations à venir
- patrimoine culturel (lié également aux coutumes et usages), et par là ça touche à l'identité.
- propriétés intéressantes pour les produits de niche (p.ex. composants spéciaux). Alternative à la monotonie.
- alternative pour l'agriculture. Chance pour culture extenso, bio, petites exploitations.
- encourage l'indépendance vis-à-vis des grandes entreprises de semences.

A tenir compte:

- Attractivité des anciennes variétés doit être élevée auprès des agriculteurs et faire connaître aux consommateurs (programmes de promotion)
- Conserver le Know-how des variétés (p.ex. préparation spéciale), pas juste conserver l'héritage culturel mais aussi le développer.
- Les volumes de production ne sont pas grands, ils sont plus appropriés pour des petites structures (culture, commercialisation)
- Les organisations devraient travailler ensemble. La conservation et le développement des anciennes variétés constitue aussi un engagement social. Il faudrait donc impliquer le public et les consommateurs.

La sélection est un processus constant, dans le sens qu'elle permet une adaptation constante aux changements (sélection de conservation). Conserver les types de variétés. Conserver la diversité, la diversité génétique et aussi celle des couleurs, formes et des saveurs, etc.



Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Kulturpflanzen
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
Commissione svizzera per la conservazione delle piante coltivate

L'accès à toutes les variétés doit être assuré, pas de restrictions légales.

Pour la CPC, Roni Vonmoos. Décembre 2017